



Support formation
Les consignes de sécurité

Les consignes de sécurité

Les règles suivantes sont présentées afin de vous informer de vos obligations et interdictions en termes de Santé et Sécurité. Pour rappel le règlement intérieur de SASU GLOBE WORKER - L'ébullition Créative détaille l'ensemble des obligations et interdictions vous incombant lors des formations auxquelles vous assistez.

Nous vous souhaitons une belle formation !
L'équipe SASU GLOBE WORKER - L'ébullition Créative



Les consignes de sécurité

1



Les consignes de sécurité

INCENDIE

ALERTEZ IMMÉDIATEMENT

 LE SERVICE SÉCURITÉ
ou LES POMPIERS
18 ou 112

 DÉCLENCHER L'ALARME LA PLUS PROCHE.

 ATTAQUEZ LE FEU AVEC L'EXTINCTEUR APPROPRIÉ LE PLUS PROCHE.

 EN CAS DE FUMÉE BAISSER-VOUS, L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL.

ÉVACUATION

 DÈS L'AUDITION DU SIGNAL SONORE OU SUR ORDRE D'UN RESPONSABLE.

 DIRIGEZ-VOUS VERS LES ISSUES DE SECOURS SANS COURIR, NE REVENEZ PAS EN ARRIÈRE ?

 N'UTILISEZ PAS LES ASCENCEURS OU LES MONTE-CHARGES.

 REJOIGNEZ LE POINT DE RASSEMBLEMENT
GARDEZ VOTRE SANG FROID

CONSIGNES

REPÉREZ LES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET LISEZ LEUR MODE D'EMPLOI

 FEU DE CLASSE A : BOIS, CARTON, PAPIER, TISSU

 FEU DE CLASSE B : ESSENCE, FIOUL, HUILE, GRAISSE

 FEU DE CLASSE C : BUTANE, PROPANE, ÉLECTRICITÉ

ACCIDENT

LA POLICE 17

 LES POMPIERS 18 ou 112
ou LE SAMU 112

 INDIQUEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT : BLESSURE, BRÛLURE, ASPHYXIE...

Pour toutes demandes complémentaires
ou questions :

Dorine MAURICE
dorine@lebullitioncreative.com
06 99 34 67 39
05 61 82 40 92

